



N° 11-621-MIF au catalogue — N° 030

ISSN: 1707-0511

ISBN: 0-662-74406-3

Document analytique

Analyse en bref

L'inflation varie-t-elle selon le revenu?

par Radu Chiru

Division des prix
Immeuble Jean Talon, 13^e étage, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada



L'inflation varie-t-elle selon le revenu?

Radu Chiru

Comité de revue : George Beelen, John Flanders, Penny Hope-Ross, Robin Lowe et Hugh Scobie de Statistique Canada; James Rossiter et Louis Morel de la Banque du Canada

Contribution spéciale : Wally Lebreton et John Mallon

Rédacteur en chef : Yvan Gervais

Publication : Debi Soucy

Juin 2005

N° 11-621-MIF2005030 au catalogue

ISSN : 1707-0511

ISBN : 0-662-74406-3

Fréquence : irrégulière

Pour obtenir de plus amples renseignements :

Service national de renseignements : 1 800 263-1136

Demandes par courriel : analysisinbrief-analyseenbref@statcan.ca

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Ottawa

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

L'inflation varie-t-elle selon le revenu?

Radu Chiru, Division des prix

Sommaire

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est largement utilisé pour suivre de près les variations du niveau général des prix à la consommation, c'est-à-dire le taux d'inflation. Puisque la variation des prix a une incidence sur le pouvoir d'achat, l'IPC s'avère un indicateur utile pour pratiquement tous les Canadiens. En effet, ceux-ci peuvent comparer les variations de l'IPC à celles de leur revenu personnel afin de suivre et d'évaluer l'évolution de leur situation financière.

Mais dans quelle mesure l'IPC parvient-il à suivre les variations pour certains groupes, en l'occurrence les ménages de différents niveaux de revenu?

La présente étude se penche sur le taux d'inflation observé, de janvier 1992 à février 2004, dans deux groupes de ménages : les 20 % de ménages ayant les revenus les plus bas et les 20 % de ménages ayant les revenus les plus élevés. L'Indice des prix à la consommation reflète assez fidèlement l'évolution du taux d'inflation dans ces deux groupes.

De janvier 1992 à février 2004, les ménages à revenu élevé et ceux à faible revenu ont tour à tour vu le taux d'inflation de leur groupe augmenter plus rapidement. Toutefois, à la fin de la période à l'étude, les taux d'inflation des deux groupes étaient à peu près à égalité.

Les prix avaient augmenté de 24,7 % pour le cinquième des ménages dont les revenus étaient les plus faibles, ce qui représente en moyenne 1,86 % par année. Ces prix avaient par ailleurs augmenté de 24,4 % pour le cinquième des ménages ayant les revenus les plus élevés, soit une moyenne de 1,83 % par année.

À compter du début de 1994, les ménages à faible revenu ont connu deux années d'inflation relativement modeste. Après janvier 2001, les conditions se sont inversées et les ménages à revenu élevé ont à leur tour traversé une période semblable.

Sur l'ensemble des 12 années à l'étude, les ménages à revenu élevé ont été favorisés sur le plan de l'inflation par les tendances à long terme de certains articles. Ainsi, les augmentations de prix des appareils électroniques et du matériel informatique qui occupent une plus grande place dans le panier de consommation des ménages à revenu élevé, ont été continuellement inférieures à celles de l'indice d'ensemble des prix à la consommation.

À l'échelle nationale toutefois, l'effet de ces tendances à long terme a été neutralisé par l'effet d'autres articles tels que le prix des loyers, dont la faible augmentation des coûts, en moyenne, a profité aux ménages à faible revenu, en atténuant la hausse de leur IPC.

Le taux d'inflation varie beaucoup d'une province à l'autre à cause d'importantes dépenses telles que les coûts du chauffage et les frais de scolarité. Si, sur l'ensemble des 12 années, les ménages à faible revenu ont été un peu moins touchés par l'inflation dans certaines provinces, comme l'Ontario, ceux d'autres provinces, comme l'Alberta, ont connu une situation inverse.

Dans le présent article, nous avons principalement étudié deux groupes, le premier (faible revenu) et le cinquième quintiles (revenu élevé) de la distribution du revenu des ménages, afin d'examiner les différentes habitudes de dépense et l'inflation selon le revenu. En raison d'une inflation à mi-chemin entre le premier et le cinquième quintile, les deuxième, troisième et quatrième quintiles ne sont pas discutés.

Des habitudes de dépense très différentes

De façon générale, on a observé des écarts d'inflation entre les deux groupes de ménages à l'étude, puisque leurs habitudes de dépense différaient. Autrement dit, l'augmentation du prix d'un article a une incidence différente sur deux groupes distincts si ces groupes consomment l'article en question dans des proportions différentes par rapport à leur consommation globale.

Par exemple, les ménages à faible revenu consacrent une proportion beaucoup plus grande de leurs dépenses à l'achat d'aliments au magasin, tandis que les ménages à revenu élevé ont tendance à dépenser davantage que les autres groupes pour leurs sorties au restaurant.

De plus, peu de ménages à revenu élevé sont locataires et peu de ménages à faible revenu sont propriétaires. C'est pourquoi leurs dépenses pour le logement diffèrent, les ménages à faible revenu consacrant en moyenne 23,5 % de leur revenu au loyer et aux dépenses de logement, comparativement à 3,7 % pour les ménages à revenu élevé. Les ménages à faible revenu consacrent également une proportion moindre de leurs dépenses aux services publics, par exemple le chauffage et l'eau, car ces frais sont parfois comprises dans le loyer.

On observe d'autres différences importantes entre les ménages plus fortunés et les ménages moins bien nantis pour ce qui est des dépenses de transport et de loisirs. En effet, les ménages à faible revenu ne consacrent qu'une modeste part de leurs dépenses aux frais de transport privé telles que l'achat et la location à bail de voitures ainsi que l'essence. Ils consacrent une proportion moindre de leurs dépenses à presque toutes les dépenses de loisirs, sauf pour de très rares articles comme l'abonnement à la câblodistribution.

Comme les prix de ces articles n'ont pas tous augmenté au même rythme, on a observé des différences d'inflation entre les ménages à revenu élevé et ceux à faible revenu.

Alternance de taux d'inflation moins élevés

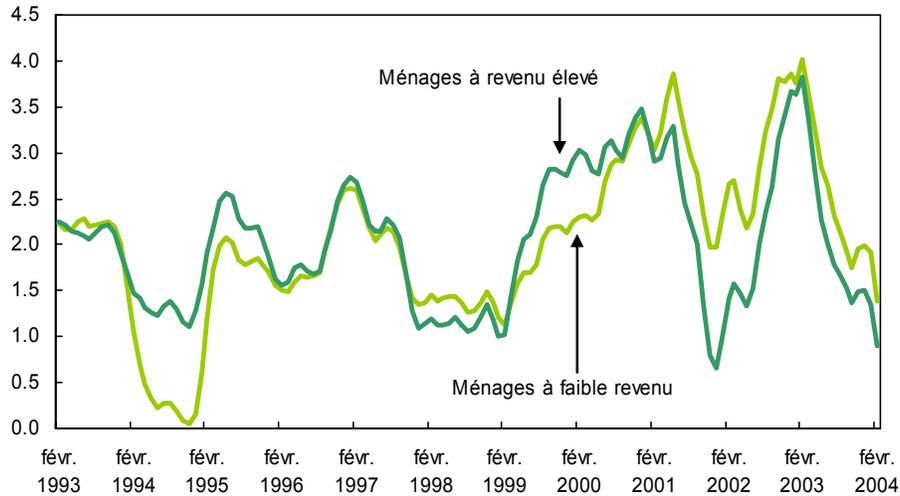
De manière générale, le taux d'inflation a été moins élevé de janvier 1992 à janvier 2001 chez les ménages à faible revenu qu'il ne l'a été pour les ménages à revenu élevé.

De fait, en janvier 2001, l'IPC s'était globalement accru de 1,53 % par année en moyenne chez les ménages canadiens à faible revenu et de 1,65 % chez les ménages à revenu élevé.

Au début de 2001, la situation s'était cependant inversée, l'inflation étant alors moins marquée chez les ménages à revenu élevé, ayant été de 2,07 % en moyenne par année de janvier 2001 à février 2004, comparativement à 2,61 % chez les ménages à faible revenu.

L'inflation a touché les ménages à faible revenu et ceux à revenu élevé à divers moments

Variation en % sur 12 mois, indices lissés avec une moyenne mobile centrée sur 3 mois

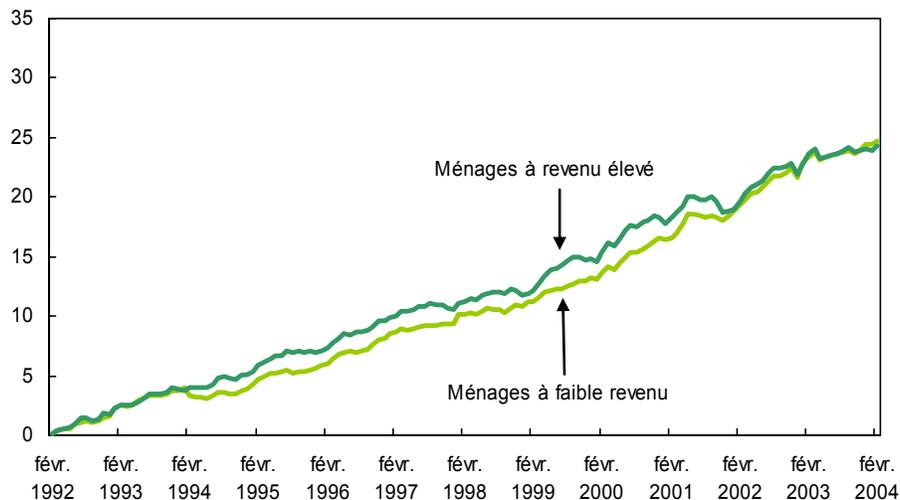


Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages et de l'Indice des prix à la consommation.

De janvier 1992 à février 2004, les ménages canadiens à faible revenu et ceux à revenu élevé ont connu une inflation globale quasi égale.

Les taux d'inflation selon le niveau de revenu étaient à peu près égaux en février 2004

Croissance en % par rapport à janvier 1992



Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages et de l'Indice des prix à la consommation.

Jusqu'en 2001, inflation moins marquée chez les ménages à faible revenu

De janvier 1992 jusqu'à janvier 2001, on a enregistré une inflation moindre chez les ménages à faible revenu au Canada, ce qui s'explique surtout par une augmentation moins marquée des prix des loyers, des aliments achetés au magasin et du tabac et par la hausse du prix des véhicules automobiles et de l'essence.

Cependant, les répercussions d'autres dépenses ont partiellement contré les effets mentionnés précédemment, l'augmentation moins forte des coûts des appareils électroniques, de l'habillement et des paiements des intérêts hypothécaires ayant ralenti la hausse de l'IPC chez les ménages à revenu élevé.

Après 1992, les loyers ont augmenté moins vite en moyenne que ne l'a fait l'indice d'ensemble des prix à la consommation, ce qui a ralenti la croissance du taux d'inflation pour les ménages à faible revenu. Une partie de cette différence a toutefois été contrebalancée par une augmentation lente des paiements des intérêts sur l'hypothèque, dont la hausse n'a été que légèrement supérieure à 10 %, tandis que l'indice d'ensemble des prix à la consommation a progressé de près de 17 %. Cela a eu pour effet de contenir la montée de l'IPC des ménages ayant une hypothèque, ce type de ménage ne se trouvant que très rarement dans le quintile des plus faibles revenus.

Dans la plupart des provinces, les prix des aliments achetés au magasin avaient augmenté moins rapidement que l'indice d'ensemble. Comme les aliments occupent davantage de place dans le panier de consommation des ménages à faible revenu, le ralentissement du prix des aliments a eu pour effet de freiner l'augmentation de l'indice d'ensemble pour ce groupe.

L'incidence de certaines catégories de biens de consommation tels que le transport privé (surtout les voitures et l'essence) et le tabac a été la même partout au Canada en raison de la similitude, pour ces articles, des variations de prix et des habitudes de dépense des ménages à faible revenu et à revenu élevé dans tout le pays.

Comme les ménages à faible revenu ont tendance à consacrer une proportion nettement moindre de leurs dépenses à l'achat d'essence et de voitures, la hausse des coûts de ces articles de la catégorie du transport privé tend à atténuer la hausse de leur taux d'inflation. Les ménages moins bien nantis consacrent tout juste un peu plus de 2,5 % de leurs dépenses à l'essence.

De janvier 1992 à janvier 2001, les prix de l'essence ont augmenté de 30 % en moyenne au pays. Étant donné que les ménages ayant les revenus les plus élevés consacrent une plus grande proportion de leurs dépenses à l'achat d'essence (plus de 4 % en moyenne à l'échelle nationale), ils ont vu leur taux d'inflation monter de façon beaucoup plus marquée quand les prix de l'essence grimpaient en flèche.

Quand le prix des automobiles augmente, l'incidence sur le taux d'inflation est moindre chez les ménages à faible revenu que chez ceux à revenu élevé parce que, en moyenne, ils ont consacré à l'achat d'automobiles une proportion nettement inférieure (1,8 %) de leurs dépenses que les seconds (6,0 %).

Le prix des automobiles a augmenté rapidement jusqu'en 1998, puis ils se sont stabilisés. Mais en janvier 2001, ils ne s'en étaient pas moins accrus de plus de 25 % par rapport à janvier 1992. Cela a eu pour effet de hausser davantage l'inflation chez les ménages à revenu élevé que chez ceux à faible revenu.

L'incidence des prix du tabac a également favorisé une inflation modérée chez les ménages à faible revenu pendant près d'une dizaine d'années à partir de 1992. Les ménages ayant un plus faible revenu avaient tendance à consacrer en moyenne une plus grande part de leurs dépenses au tabac (un peu plus de 2,5 %) que ne l'ont fait les ménages à revenu élevé (un peu plus de 1 %).

En février 1994, en raison de la réduction des taxes, les prix du tabac ont chuté de près de moitié par rapport à janvier 1992, pour n'augmenter ensuite que lentement jusqu'en 2002. Cela a eu pour effet de freiner davantage l'augmentation de l'IPC chez les ménages à faible revenu que chez ceux à revenu élevé, et ce jusqu'en 2002.

Après 2001, inflation plus marquée chez les ménages à faible revenu

Après janvier 2001, la situation a changé au pays et les prix ont augmenté davantage chez les ménages à faible revenu.

On attribue en bonne partie cette situation à l'augmentation des prix du tabac amorcée au début de 2002, au ralentissement de la montée des prix des dépenses de transport privé telles que les voitures et à la faiblesse persistante des augmentations de prix des appareils électroniques, de l'habillement et de certains articles de divertissement.

Cependant, le ralentissement de l'augmentation des loyers s'est poursuivi, ce qui a contribué en partie à tempérer cet effet, freinant l'inflation chez les ménages à faible revenu.

Les prix des voitures — l'un des principaux articles du panier de consommation des ménages à revenu élevé — ont diminué légèrement de janvier 2001 à février 2004, réduisant l'inflation chez ces ménages durant cette période.

Mais c'est la hausse des prix du tabac, à compter de 2002, qui a le plus contribué à faire monter l'indice d'ensemble des ménages à faible revenu durant cette période. En février 2004, les produits du tabac coûtaient presque 80 % de plus qu'en janvier 2001, ce qui a fait monter l'inflation d'environ 1,3 point de pourcentage chez les ménages à faible revenu comparativement aux ménages à revenu élevé.

Certaines tendances ont favorisé les ménages à revenu élevé

De 1992 à 2004, le prix de certains articles du panier de consommation ont évolué de façon très constante par rapport à l'indice d'ensemble des prix à la consommation. En effet, ces prix augmentaient continuellement plus vite ou plus lentement que l'indice d'ensemble. Les effets continus de ces articles ont, en fait, favorisé un ralentissement de l'inflation chez les ménages à revenu élevé.

Ce ralentissement s'est produit en bonne partie en raison de l'augmentation sans cesse inférieure à la moyenne des prix d'articles dispendieux tels que les appareils électroniques et le matériel informatique. Les ménages à revenu élevé ont l'habitude de dépenser davantage pour ces articles.

Les plus importants de ces articles sont le matériel et les fournitures informatiques ainsi que les autres produits électroniques ménagers, regroupés dans la catégorie des produits de divertissement au foyer. Le coût des articles électroniques ont diminué de façon très constante depuis 1992.

En effet, les ordinateurs ne coûtaient, en 2004, que 18 % du prix payé pour ces biens en janvier 1992. Comme les ménages à revenu élevé dépensent davantage que ceux à faible revenu pour s'acheter de tels biens, il en résulte que les ménages à revenu élevé s'en sont trouvés favorisés durant les 12 années en question.

Par ailleurs, les prix d'autres articles ont augmenté de façon soutenue, par exemple les prix du transport urbain (+58%) et de la câblodistribution (+75%), et ce, à un rythme constamment supérieur à celui de l'indice d'ensemble des prix à la consommation. Comme les ménages à faible

revenu consacrent en moyenne une plus grande part de leurs dépenses à ces services, il s'ensuit que cela a fait croître l'indice d'ensemble plus rapidement chez ces ménages que chez tous les autres ménages.

Les frais de scolarité ont continuellement augmenté et ce, de façon plus accélérée que les autres articles de l'IPC à l'échelle du pays. Toutefois, dans la plupart des provinces, les ménages à faible revenu ou à revenu élevé ont consacré des proportions semblables de leur panier de consommation aux frais de scolarité, tant et si bien que ces frais n'ont qu'un très faible effet continu.

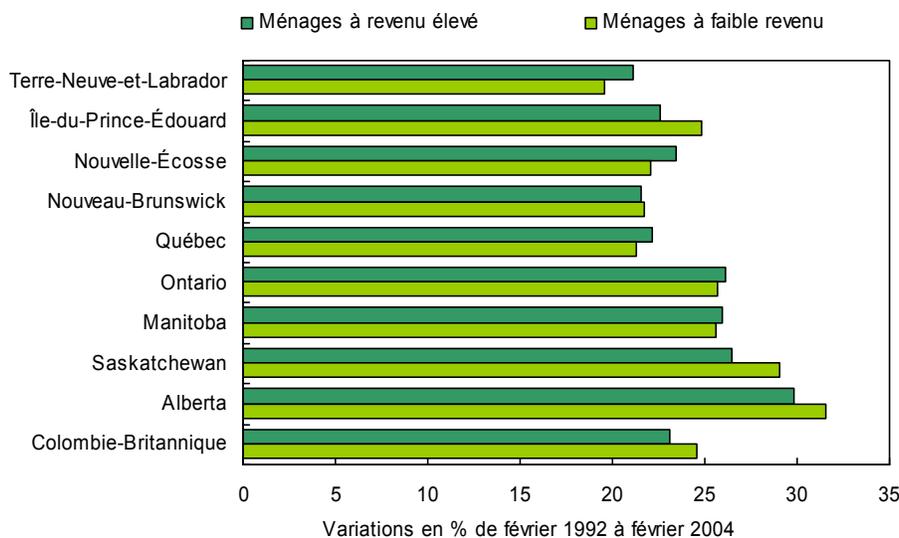
De 1992 à 2004, les effets des postes de dépenses dont la variation des prix n'était pas persistante à long terme ont annulé en bonne partie les effets continus de certains articles. Bien que les articles ayant des effets continus aient freiné l'inflation de 1,3 point de pourcentage de plus chez les ménages à revenu élevé que chez les ménages à faible revenu, les effets d'autres articles ont neutralisé la plus grande partie de ce ralentissement.

Des écarts plus marqués entre les provinces

De janvier 1992 à février 2004, les écarts du taux d'inflation dans les différentes provinces ont été moindres entre les ménages à revenu élevé et les ménages à faible revenu qu'ils ne l'ont été entre les provinces elles-mêmes.

Ces écarts tiennent au fait que la variation des prix de certains articles importants, comme les frais de scolarité, les services publics (gaz, électricité), les paiements des intérêts sur l'hypothèque et l'assurance automobile fluctuent grandement d'une province à l'autre. Certains de ces écarts étaient également attribuables au fait que les habitudes de dépense des ménages à revenu élevé et à faible revenu diffèrent selon les provinces.

Les écarts sont plus marqués entre les provinces qu'ils ne le sont entre les ménages à revenu élevé et ceux à faible revenu



Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages et de l'Indice des prix à la consommation.

En raison de l'évolution de ces prix et des différences liées aux habitudes de dépense, les taux globaux d'inflation ont évolué différemment d'une province à l'autre de 1992 à 2004 chez les ménages des différentes catégories de revenu. En Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, l'augmentation des prix a été relativement plus forte chez les ménages à faible revenu, alors que c'était l'inverse en Ontario et au Québec.

Les paiements des intérêts sur l'hypothèque constituent un exemple d'une dépense dont la variation des prix n'a pas été la même partout au pays. Au Québec, par exemple, ces paiements ont augmenté de presque 34 % de janvier 1992 à février 2004, alors qu'en Ontario, la hausse était de moins de 14 %. Par contre, en Colombie-Britannique, les propriétaires ont expérimenté une baisse moyenne de 12 % de leurs paiements des intérêts hypothécaires. Ces différences ne sont pas tellement dues aux taux d'intérêt hypothécaires qu'aux prix des maisons et à la distribution du parc immobilier.

L'effet des différences quant aux habitudes de dépense se voit notamment au fait que dans certaines provinces, les ménages à faible revenu ont tendance à consacrer une proportion moindre de leurs dépenses aux frais de scolarité, le contraire prévalant dans les autres provinces.

En Saskatchewan, les ménages à faible revenu consacraient une portion beaucoup plus grande de leurs dépenses aux frais de scolarité (plus de 2,5 %) que les ménages ayant les revenus les plus élevés, qui y consacraient nettement moins de 1 % de leur panier moyen. On observe un écart moindre mais semblable en Alberta et en Colombie-Britannique.

Ces différences par rapport aux habitudes de dépense signifient qu'en raison de l'augmentation rapide des frais de scolarité enregistrée presque partout au pays durant les années 1990, l'incidence de ces frais de scolarité sur l'inflation varie selon la province pour les ménages des différents niveaux de revenu.

De nombreux facteurs jouent un rôle dans l'estimation de l'inflation chez deux groupes distincts au Canada. Par exemple, la location ou la possession d'une habitation, le type de chauffage domestique ou la présence d'un fumeur au sein du ménage influent grandement sur la situation qu'un ménage donné est susceptible de vivre en regard de l'inflation. Comme ces facteurs n'ont pas été étudiés spécifiquement par rapport au niveau du revenu d'un ménage dans le présent article, un autre article en fera une analyse conjuguée. Dans ce prochain article, nous serons alors plus à même d'expliquer ce qui détermine le plus les différences de taux d'inflation entre les ménages.

Tableaux

Dépenses moyennes selon le niveau de revenu (quintile) au Canada

Catégorie de dépense	Quintile de revenu					Variation des prix de janv. 1992 à févr. 2004
	1 ^{er} (faible revenu)	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e (revenu élevé)	
	%					
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au magasin	18,3	16,3	14,6	13,2	10,6	22,3
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au restaurant	2,6	3,3	3,7	4,1	4,6	27,8
Loyer et dépenses de logement	23,5	12,5	8,1	5,1	3,7	19,3
Hypothèque, taxes foncières et autres dépenses résidentielles	7,2	12,1	13,8	15,3	16,2	24,2
Services publics (eau, électricité, gaz, mazout)	5,4	6,0	5,1	4,8	4,1	43,6
Produits ménagers et dépenses du ménage	10,8	10,9	11,1	11,1	11,6	13,8
Habillement et chaussures	4,6	5,2	5,8	6,2	6,7	4,0
Transport privé (voiture, permis de conduire, essence, etc.)	8,3	13,4	16,3	17,5	18,3	35,7
Transport public (y compris les voyages en avion)	2,2	1,8	1,7	1,6	1,8	70,5
Santé et soins personnels	5,1	6,0	5,2	4,9	4,4	18,9
Matériel et services de loisir et de sport	5,5	6,7	8,1	9,9	12,1	19,0
Frais de scolarité, matériel de lecture et de formation	2,4	2,1	2,5	2,7	2,8	78,7
Alcool et tabac	4,2	3,6	3,8	3,7	3,3	36,2
Ensemble ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	24,7

1. Le total ne correspond pas toujours à la somme des composantes en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001 et l'Indice de prix à la consommation.

Facteurs expliquant les différences observées entre les ménages à faible revenu et ceux à revenu élevé, janvier 1992 à janvier 2001

	Can.	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
	variation en % de janvier 1992 à janvier 2001										
Hausse de l'IPC des ménages à revenu élevé	17,8	17,4	17,1	17,5	15,4	16,1	19,6	20,8	19,5	18,8	16,9
Hausse de l'IPC des ménages à faible revenu	16,4	15,1	16,4	14,5	13,8	14,0	17,0	18,2	20,1	16,5	17,1
Différence¹	1,4	2,3	0,7	3,0	1,6	2,1	2,6	2,6	-0,6	2,2	-0,1
	contribution à la différence en points de pourcentage ²										
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au magasin	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1	-0,2	0,1	0,2	0,6	0,4	0,2
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au restaurant	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Loyer et dépenses de logement	1,0	1,1	1,0	0,8	0,8	1,0	0,0	1,5	0,5	0,0	0,8
Hypothèque, taxes foncières et autres dépenses résidentielles	-0,5	0,2	-0,2	0,5	0,2	0,6	-0,4	0,0	0,2	0,4	-1,9
Services publics (eau, électricité, gaz, mazout)	-0,1	0,0	-0,1	-0,4	-0,4	-0,1	0,1	0,0	-0,8	0,3	0,1
Produits ménagers et dépenses du ménage	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,2	-0,2	-0,1	0,1	-0,1
Habillement et chaussures	-0,3	-0,3	-0,3	0,0	-0,3	-0,4	-0,3	-0,1	-0,5	-0,3	-0,2
Transport privé (voiture, permis de conduire, essence, etc.)	0,6	1,3	0,5	1,2	1,0	0,8	1,6	1,2	0,6	1,0	0,5
Transport public (y compris les voyages en avion)	0,1	0,7	0,2	0,3	-0,1	0,2	0,3	-0,1	0,3	0,4	0,3
Santé et soins personnels	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,3	0,1	0,0
Matériel et services de loisir et de sport	-0,3	-1,2	-1,7	-0,6	-0,6	-0,2	0,1	-0,7	-0,4	-0,1	0,0
Frais de scolarité, matériel de lecture et de formation	0,0	0,3	0,6	0,6	0,3	0,0	-0,1	0,3	-1,4	-0,3	0,0
Alcool et tabac	0,5	0,2	0,8	0,6	0,6	0,5	0,8	0,3	0,1	0,2	0,2

1. Les chiffres ayant été arrondis, la soustraction des indices peut ne pas correspondre à la différence.

2. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des contributions peut ne pas correspondre à la différence.

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997 et l'Indice de prix à la consommation.

Facteurs expliquant les différences observées entre les ménages à faible revenu et ceux à revenu élevé, janvier 2001 à février 2004

	Can.	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
	variation en % de janvier 2001 à février 2004										
Hausse de l'IPC des ménages à revenu élevé	6,5	3,8	5,5	6,0	6,2	6,0	6,6	5,1	7,0	11,1	6,1
Hausse de l'IPC des ménages à faible revenu	8,3	4,5	8,4	7,6	7,9	7,3	8,7	7,3	8,9	15,1	7,4
Différence¹	-1,7	-0,7	-3,0	-1,7	-1,7	-1,2	-2,1	-2,2	-1,9	-4,0	-1,4
	contribution à la différence en points de pourcentage ²										
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au magasin	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,2	0,7	0,1
Aliments et boissons non alcoolisées achetés au restaurant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0
Loyer et dépenses de logement	0,6	0,0	0,7	0,5	0,5	0,8	0,5	0,3	0,6	1,0	0,8
Hypothèque, taxes foncières et autres dépenses résidentielles	0,1	0,2	-0,2	0,2	-0,1	0,5	0,1	-0,1	0,0	-0,3	-0,4
Services publics (eau, électricité, gaz, mazout)	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	-0,3	-1,8	0,1
Produits ménagers et dépenses du ménage	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	-0,2	0,1
Habillement et chaussures	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,1	-0,3	-0,1
Transport privé (voiture, permis de conduire, essence, etc.)	-0,7	-0,2	-1,0	-0,8	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7	-1,0	-1,1	-0,3
Transport public (y compris les voyages en avion)	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Santé et soins personnels	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0
Matériel et services de loisir et de sport	-0,5	0,0	-0,5	-0,3	-0,2	-0,5	-0,5	-0,5	-0,4	-0,7	-0,8
Frais de scolarité, matériel de lecture et de formation	0,0	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Alcool et tabac	-1,3	-0,8	-2,0	-1,4	-1,2	-1,4	-1,5	-1,1	-1,1	-1,3	-0,9

1. Les chiffres ayant été arrondis, la soustraction des indices peut ne pas correspondre à la différence.

2. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des contributions peut ne pas correspondre à la différence.

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001 et l'Indice de prix à la consommation.

Contribution à la différence entre les ménages à faible revenu et ceux à revenu élevé, selon les produits ayant des mouvements de prix à long terme

Produits ayant des effets continus (d'un ensemble de 88 produits)	Variation des prix de janv. 1992 à févr. 2004	Contribution à la différence entre les ménages à revenu élevé et ceux à faible revenu
	%	point de %
Appareils de cuisson	-6	-0,01
Transport urbain (autobus et métro)	58	-0,19
Train, autocar et autres transports interurbains	57	-0,03
Autres produits de soins de santé	0	0,00
Matériel et fournitures informatiques	-82	-0,85
Matériel et services de divertissement au foyer	-13	-0,13
Spectacles (sauf la télédistribution)	68	0,18
Câblodistribution (y compris la télévision payante)	74	-0,27
Frais de scolarité	134	-0,04
Total des effets continus	.	-1,33
Total de la différence entre les ménages à revenu élevé et ceux à faible revenu	...	-0,33

. indisponible

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, totalisation spéciale à partir de l'Enquête sur les dépenses des ménages et l'Indice de prix à la consommation.

Méthodologie

Différences entre l'IPC officiel et la présente étude

L'objectif du présent document n'est pas de fournir une mesure officielle de l'inflation selon le niveau de revenu. Il s'agit plutôt d'une étude des différences entre les ménages à faible revenu et les ménages à revenu élevé.

Dans cette étude, on examine uniquement les écarts d'inflation entre les ménages à faible revenu et les ménages à revenu élevé qui sont attribuables aux diverses habitudes de dépense. Cependant, des écarts d'inflation pourraient aussi se produire entre les ménages à revenu élevé et les ménages à faible revenu si ces ménages subissent une fluctuation des prix différente pour les mêmes biens ou services.

Par exemple, si les ménages à faible revenu préféraient acheter leurs vêtements dans un magasin plutôt que dans un autre et que les ménages à revenu élevé penchaient pour un autre magasin, où les augmentations de prix seraient différentes, le taux d'inflation chez les deux groupes serait différent aussi. Comme il n'y a pas de données disponibles sur les prix selon le type de consommateurs, la présente étude suppose que les variations de prix sont les mêmes pour tous les ménages.

Les résultats diffèrent légèrement de l'IPC officiel en raison du traitement des intérêts hypothécaires, l'enchaînement et les paniers de consommation moins détaillés.

On considère que les hypothèques comportent deux volets : le principal et les intérêts. Pour tous les ménages ayant contracté une hypothèque, les intérêts représentent 47,6 % des paiements hypothécaires. Ce pourcentage a été établi par la Division des prix de Statistique Canada en tant que moyenne canadienne.

Dans le cadre de la présente étude, on a utilisé des données moins détaillées que dans l'IPC officiel pour calculer le panier de consommation des ménages. De janvier 1992 à janvier 2001, l'IPC des ménages individuels a été calculé à partir des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997 et de 88 postes de dépenses, en appliquant les variations de prix qui ont été recueillies par la Division des prix, alors que de janvier 2001 à février 2004, l'IPC de chacun des ménages a été calculé à l'aide des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001 et de 111 postes de dépenses. Ces IPC individuels ont été enchaînés par rapport à janvier 2001.

Par la suite, ces postes ainsi que leur apport aux différences constatées entre les ménages composés uniquement d'aînés et tous les autres ménages ont été regroupés en des catégories de dépenses plus générales, de façon à montrer leurs effets cumulatifs. La plupart des postes détaillés manquants sont classés dans les catégories Aliments et Habillement.

Regroupement des ménages en cinq quintiles de revenu

La mesure du revenu utilisée dans le cadre de la présente étude est le revenu après transferts et avant impôt. Le revenu du ménage est corrigé en fonction de la composition du ménage (taille et âges des membres du ménage) en divisant le revenu annuel déclaré du ménage par le facteur de correction. La correction correspond à la somme des facteurs individuels : celui du premier adulte est de 1, celui de chacun des adultes suivants, de 0,4, et celui de chaque enfant de moins de 16 ans, de 0,3. Ces facteurs diffèrent dans les ménages ne comptant qu'un adulte, où le facteur de correction du premier enfant est de 0,4.

Tous les ménages ayant participé à l'enquête dans chaque province ont ensuite été regroupés en fonction de ce revenu corrigé, de façon à ce que chacun des cinq quintiles de revenu d'une province compte un nombre égal (pondéré) de ménages.

Calcul des facteurs contribuant aux écarts entre l'IPC des deux groupes

Les facteurs contribuant aux écarts pendant une période donnée peuvent faire l'objet d'un examen. Au moyen de l'analyse par décomposition de Bortkiewicz, il est possible d'étudier deux paniers (représentant deux groupes distincts) à la lumière des mêmes variations de prix. On peut constater ces variations aux échelons national ou provincial. Une telle analyse nous permet de déterminer quels produits ont le plus influé sur la différenciation des IPC des groupes.

Pour qu'un produit ait une incidence sur la différenciation des IPC des deux groupes, ce produit doit, d'une part, être acheté en proportion différente (sur les dépenses totales) par les deux groupes et, d'autre part, afficher des variations de prix supérieures ou inférieures à celles des autres produits du panier de consommation.

Définition des effets continus à long terme

Un produit peut avoir des effets continus à long terme sur les taux d'inflation observés dans les deux groupes si, au cours de chaque année des 12 années de la période à l'étude, la variation de prix annuelle moyenne pour ce produit par rapport à l'année précédente était supérieure ou inférieure à la même variation de l'indice d'ensemble des prix à la consommation à l'échelle du Canada.